

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
28 NOVEMBRE
2000**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-2000-438

Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à l'auditorium de l'école Lafontaine, sise au 475, rue Lafontaine, Chicoutimi, le 28 novembre 2000, à 20h, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme Jacqueline Asselin
MM. Jean-Claude Basque
Rino Beaulieu
Mmes Sylvie Belzile
Lise Blackburn
M. Gilles Cardinal
Mmes Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
M. Michel Girard
Mmes Denise Hudon
Chrystiane Jean
M. Charles Lavoie
Mme Diane Perron
M. Rémy Simard
Mmes Elaine Tremblay

Les commissaires représentants des parents :

Mme France Gagné (secondaire)
M. Jean-Marc Girard (primaire)

Sont également présents :

M. Claude Dauphinais, directeur général
M. Eudore Chouinard, directeur général adjoint
M. Bertrand Tremblay, directeur général adjoint
M. Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées :

Mmes Sonia Desgagné
Diane Tremblay

Après l'ouverture de la présente session et après que Mme la présidente eut mentionné que par souci de transparence et préoccupé de pouvoir accueillir le public dans un lieu davantage adéquat, le Conseil a convenu de la tenue de la présente session extraordinaire à l'école Lafontaine pour le sujet suivant :

- Document de consultation sur la vocation des écoles/étude et acceptation.

Par la suite,

**Il est proposé par Mme Elaine Tremblay
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

ADOPTÉE

CC-2000-439

Ordre du jour

CC-2000-440

Parole au public

Mme la Présidente invite les personnes présentes dans la salle à se prévaloir de leur droit de parole :

Plusieurs personnes se présentent devant les membres du Conseil des commissaires pour intervenir préalablement au dépôt du document de consultation sur la vocation des écoles qui prévoit des recommandations sur la fermeture d'écoles et aussi des recommandations de changements de vocation pour certaines écoles. Parmi ces personnes, on retrouve notamment des présidents,

présidentes ou des membres de conseils d'établissement des écoles plus particulièrement touchées par le projet, la présidente du Syndicat de l'enseignement du Saguenay, des parents et un échevin de la Ville de Chicoutimi.

En substance, les intervenants et intervenantes expriment leur vive inquiétude et leur insatisfaction quant au projet de fermeture de certaines écoles, qui aura des conséquences sur le vécu scolaire de leurs enfants. Ils disent aussi ne pas comprendre certains aspects du projet et souhaitent obtenir de plus amples informations sur plusieurs points concernant ce dossier. Parmi les éléments soulevés par les intervenants, on retrouve entre autres, des questions de sécurité, de qualité d'environnement, de transport scolaire, de coûts supplémentaires possibles pour les parents, de disposition des bâtisses qui seront fermées, de qualité de l'environnement de certaines écoles, du souci du plus grand bien de l'enfant, de l'impact négatif que pourrait avoir un transfert d'écoles sur les enfants, de la qualité de l'enseignement, de services aux élèves, de respect des bassins d'alimentation, etc.

Après avoir entendu les divers intervenants, Mme la présidente tient à préciser qu'à cette étape-ci, aucune décision n'a encore été prise, puisqu'on en est à l'étape de la consultation. Elle ajoute que la décroissance de la clientèle scolaire touche sérieusement la Commission et oblige à prendre des mesures pour rationaliser les espaces excédentaires. Elle fait également état de mesures déjà prises en ce qui a trait à la diminution de l'organisation administrative depuis quelques années. Elle mentionne aussi que la situation financière difficile de la Commission laisse peu de marge de manœuvre, la Commission scolaire ayant d'ailleurs dû procéder à l'adoption d'un plan de redressement budgétaire.

En conclusion, Mme Gagné informe que le document de consultation sur la vocation des écoles sera rendu disponible dès demain matin. La période de consultation où la Commission scolaire recevra les avis des groupes concernés a été prolongée jusqu'au 22 décembre 2000 et il est prévu que la décision finale sur la vocation des écoles par le Conseil des commissaires sera prise le 16 janvier 2001.

Par la suite, Mme la commissaire Diane Perron, présidente du Comité ad hoc sur la vocation des écoles, passe sommairement en revue le projet de document de consultation sur la vocation des écoles, donnant lecture entre autres, du mandat du Comité ad hoc, de certains éléments du plan de redressement, des critères d'analyse et autres considérations, des recommandations de fermetures d'écoles et de certaines dates ayant trait à l'échéancier de travail dudit Comité ad hoc.

Puis,

Il est proposé par Mme Éline Tremblay

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay accepte le document de consultation sur la vocation des écoles, daté du 28 novembre 2000, et déposé au Conseil des commissaires par le Comité ad hoc sur la vocation des écoles, comme étant l'instrument privilégié pour réaliser la consultation auprès des différents groupes concernés.

Mme Sylvie Belzile demande le vote.

**Ont voté pour 15
Ont voté contre 2
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général

CC-2000-441
Consultation/
vocation des
écoles